



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104320

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2024

ÉDITÉ LE

06/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2016

Forme juridique : SASU

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TULLE

Siret : 820 561 199 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1163743

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144666183

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144666183

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FRED MENUISERIE

TREMOUILLE
19150 LAGARDE ENVAL

Téléphone : 05 55 20 66 80

Portable : 06 81 36 87 24

Fax :

Site Internet : fred-menuiserie-19.fr

E-mail : fredmenuiserie19@orange.fr

Responsabilité légale :

CAPITAINE FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	05/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/05/2020
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/05/2020
o Isolation des murs par l'extérieur	05/05/2020
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/05/2020
o Isolation des combles perdus	05/05/2020
o Isolation des planchers bas	05/05/2020

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.